

LES MALADIES À DÉCLARATION OBLIGATOIRE D'ORIGINE CHIMIQUE LIÉES À UNE EXPOSITION PROFESSIONNELLE, MONTRÉGIE, 2012

FAITS SAILLANTS

Les intoxications liées au plomb occupent de loin le premier rang avec 81 % de l'ensemble des MADO chimiques d'origine professionnelles. Le nombre d'intoxications au monoxyde de carbone déclaré chez les travailleurs a quadruplé entre 2009 et 2012.

Tableau : Nombre d'épisodes de MADO chimique d'origine professionnelle selon la maladie, Montérégie, 2009 à 2012

Maladie	Agents chimique	2009	2010	2011	2012		
					n	%	
Maladies liées à l'amiante ¹	Amiantose	25	26	44	15	3.6	
	Mésothéliome	9	10	17	9	2	
	Cancer pulmonaire	5	2	8	2	0.4	
Asthme d'origine professionnelle ¹	Isocyanates (non spécifié)	1	3	-	1	0.2	
	Formaldéhyde	1	-	-	1	0.2	
	Chloramine	-	-	-	1	0.2	
	Autres agents	5	3	4	-	0	
Silicose ¹	Silice (non spécifié)	5	5	7	2	0.4	
Intoxication d'origine chimique-métaux	Métaux	Plomb	250	397	347	339	81
		Chrome hexavalent	59	7	35	5	1.1
		Arsenic inorganique	7	7	10	6	1.4
		Cobalt	-	-	-	4	0.9
		Cadmium	-	-	4	3	0.7
		Béryllium	-	1	1	-	0
		Zinc	-	-	1	-	0
		Manganèse	1	2	1	-	0
		Mercure total	1	-	-	-	0
	Vanadium	1	-	-	-	0	
	Gaz	Monoxyde de carbone	7	7	10	28	6.7
		Oxydes d'azote	-	-	-	1	0.2
		Chlore composé	-	3	-	-	0
		Autres gaz	4	1	-	-	0
	Autre	Styrène	1	13	4	-	0
		Hydrocarbure	-	1	1	-	0
		Pesticides	1	-	-	-	0
Acide sulfurique		-	1	3	-	0	
Autres agents	2	2	2	-	0		
Total		385	491	499	417	100	

Source : Institut national de santé publique du Québec. Portail de l'Infocentre. MADO chimique. données extraites le 10 novembre 2013

¹ Note : Les cas déclarés pour une année peuvent inclure des anciens cas nouvellement déclarés et des nouveaux cas

Plus de 400 épisodes de MADO chimiques liés au milieu de travail en 2012

En Montérégie, les cas de MADO chimique déclarés sont passés de 385 en 2009 à 417 en 2012, mais on note une variation annuelle notable, 2011 ayant enregistré le nombre le plus élevé (tableau 1). En 2012, l'âge moyen des travailleurs pour qui nous avons reçu une MADO s'élève à 42 ans et les hommes comptent pour 96 % des cas. Les principales MADO chimiques en 2012 concernent le plomb avec 81 % des cas (339/417), le monoxyde de carbone avec 7 % et l'amiante avec 6 %. Rappelons que les MADO rapportées en 2012 peuvent être la conséquence d'une exposition professionnelle antérieure.

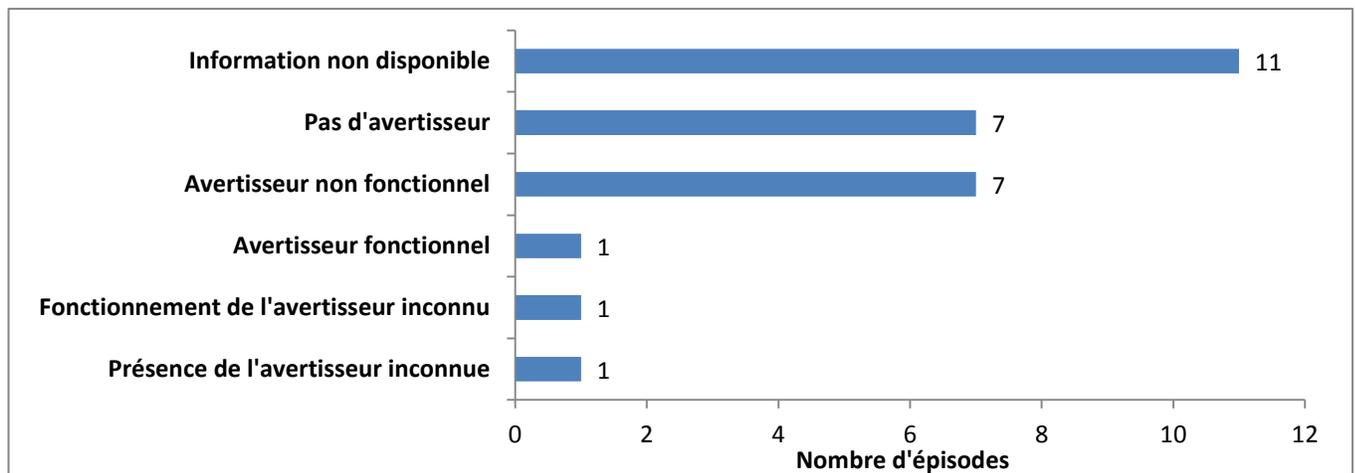
Le nombre de cas déclarés de maladies liées à l'amiante est passé de 39 cas en 2009 à 26 cas en 2012, soit une diminution de 33 %; l'année 2011 ressort nettement avec 69 cas déclarés. Le nombre de cas déclarés de maladies liées à la silice a diminué de 5 cas en 2009 à 2 cas en 2012. Les cas liés à l'exposition à l'amiante et à la silice peuvent inclure des cas déjà diagnostiqués, mais nouvellement déclarés et des nouveaux cas. Enfin, le nombre de cas déclarés d'asthme d'origine professionnelle a diminué de 7 cas en 2009 à 3 cas en 2012.

Les intoxications causées par des métaux réfèrent à des dépassements de seuil d'une analyse biologique; cela n'indique pas nécessairement la présence d'une maladie ou de symptômes. De plus, la majorité des cas sont détectés grâce aux activités de surveillance médicale dans le cadre de programme de santé spécifique à l'établissement, ce qui peut représenter un biais de détection. Le nombre de cas déclarés d'intoxication au plomb a augmenté de 26 %, passant de 250 en 2009 à 339 en 2012. Les autres métaux les plus fréquemment impliqués sont l'arsenic inorganique, le chrome hexavalent, le cadmium et le cobalt. On observe en 2009 et 2011 des nombres nettement plus élevés de cas déclarés d'intoxication au chrome hexavalent; cela correspond vraisemblablement à des activités de surveillance médicale périodiques. Enfin, on observe en 2012 4 cas déclarés d'intoxication au cobalt comparativement à aucun cas entre 2009 et 2011.

Hausse des intoxications au monoxyde de carbone!

Le nombre d'épisodes d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) a quadruplé, passant de 7 cas en 2009 à 28 cas en 2012.

Figure : Nombre d'épisodes de MADO chimique d'origine professionnelle liées à une intoxication accidentelle au monoxyde de carbone selon la présence d'un avertisseur, Montérégie, 2012 (n=28)



Source : Institut national de santé publique du Québec. Portail de l'Infocentre, MADO chimique, données extraites le 10 novembre 2013

Ce portrait des MADO chimiques est une occasion de rappeler l'importance de la déclaration

Auteurs : Mahmoud Khoda Veisi, Chantal Bonneau
 Graphiques : Léonarda Da Silva
 Collaboration : Dre Élisabeth Lajoie, Dre Manon Blackburn, Dre Évelyne Cambron-Goulet
 Révision et mise en page : Murielle Ménard

Les lieux d'intoxication sont l'usine (12 cas), suivi de l'entrepôt (9 cas) et des édifices à bureaux (7 cas). Fait intéressant, les appareils à la source de l'émission de CO étaient défectueux dans 57 % des épisodes. Dans 7 % des cas, la ventilation était déficiente ou il s'agissait d'endroit clos.

On ne possède pas d'information sur l'avertisseur de CO pour 11 des 28 cas, car il n'est pas obligatoire de fournir cette information. Pour la grande majorité des 17 cas où l'information est disponible, l'avertisseur de CO n'était pas fonctionnel ou l'établissement ne possédait pas d'avertisseur de CO (figure 1). Ces données démontrent clairement des lacunes en matière de prévention de ces intoxications, ainsi que de belles cibles d'amélioration potentielles.

Rappelons que la surveillance des épisodes de MADO chimique repose sur la déclaration, laquelle peut être imparfaite et sous-estimer le fardeau réel.